

**DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE LA COUR
SUPREME A L'OCCASION DE LA NEUVIEME RENCONTRE
TRIMESTRIELLE COUR SUPREME, JURIDICTIONS DU
FOND ET AUXILIAIRES DE JUSTICE**

Dassa-Zoumè, le 22 novembre 2021

- **Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;**
- **Monsieur le Préfet du département des Collines ;**
- **Madame le Maire de la commune de Dassa ;**
- **Monsieur le Procureur général près la Cour suprême ;**
- **Messieurs les Présidents de chambre ;**
- **Madame la Secrétaire générale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers et Avocats généraux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs des Cours et Procureurs généraux près lesdites cours ;**
- **Mesdames et Messieurs de la Compagnie judiciaire, tous ordres confondus, en vos rangs et grades respectifs ;**
- **Chers collègues des juridictions du fond ;**
- **Mesdames et messieurs ;**

A la suite des voix qui m'ont précédé, je voudrais souhaiter à vous tous ici présents, la chaleureuse bienvenue au siège du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Dassa-Zoumè, choisi pour abriter, trois (03) jours durant la neuvième (9^{ème}) édition de la rencontre de dialogue entre les magistrats de la Cour suprême et ceux des juridictions du fond.

Je voudrais particulièrement me réjouir de votre présence si massive et si expressive de tout l'intérêt porté à cette activité initiée par la Cour suprême et soutenue par la chancellerie en charge de l'administration judiciaire depuis déjà neuf (09) ans.

Je m'en voudrais donc à cette étape de mon propos de ne pas saluer la présence à cette rencontre du Garde des Sceaux, Ministre en charge de justice qui, en dépit de son agenda que je sais très chargé, a tenu à faire le déplacement de Dassa, honorant ainsi la neuvième (9^{ème}) édition de cet espace de dialogue nécessaire entre les juges de la Cour suprême et les autres animateurs du service public de la justice.

Par votre présence ici ce matin, Monsieur le Ministre, vous administrez la preuve supplémentaire de votre adhésion à la gestion intégrée, participative et collaborative de la chose judiciaire.

A l'œuvre de construction d'un service public de la justice performant, efficace et en adéquation avec les exigences de

notre système de gouvernance, aucune initiative ne sera de trop.

Merci Monsieur le Ministre de votre présence si réconfortante.

- **Mesdames et Messieurs, les participants ;**

Vous me permettez d'exprimer au nom des membres de la Cour suprême et en mon nom propre, mes sincères remerciements aux autorités politico-administratives du département des Collines et de la ville emblématique de Dassa pour la sollicitude dont elles nous entourent depuis l'annonce du choix porté sur le Chef-lieu de leur département pour abriter la présente rencontre dont les travaux s'ouvriront dans quelques instants.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, la Cour suprême vous sait infiniment gré de votre soutien.

J'étends ces remerciements au Président du Tribunal de première instance de deuxième classe de Dassa-Zoumè ; au Procureur de la République près ledit tribunal et à tous les juges qui n'ont ménagé aucun effort pour préparer comme cela se doit les présentes assises.

Le choix porté sur votre juridiction, chers collègues, n'est pas innocent. Je témoigne de la volonté des membres de la Cour

suprême de soutenir ceux et celles qui jouent aujourd'hui le rôle de pionnier dans les juridictions nouvellement créées.

Sachez chers collègues, toute notre disponibilité à vous accompagner dans l'exaltante et noble mission de premiers bâtisseurs que vous représentez à nos yeux.

- **Monsieur le Garde des Sceaux ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Ainsi que vous l'aurez constaté, la neuvième (9^{ème}) rencontre de dialogue entre la Cour suprême et les juridictions du fond, enregistre la participation de toutes les composantes de la famille judiciaire. Aux avocats du barreau, se sont ajoutés les autres artisans de l'œuvre de justice dénommés arbitrairement auxiliaires de justice que sont : les Huissiers, les Notaires, les Commissaires-priseurs.

Je voudrais m'en réjouir et nous en féliciter.

L'interaction entre nos offices et ministères respectifs est si prenante et si utile au service public de la justice que nous nous devons de développer des synergies qui vivifient, et valorisent nos actions respectives dans le déploiement du service public de la justice.

Je m'en voudrais donc de ne pas dire, tous mes remerciements aux Président et représentants respectifs des chambres des Huissiers, des Notaires et des Commissaires-priseurs, ici présents.

Chers Maîtres, merci d'être là !

Nul doute que vous apporterez de fort belle manière, votre pierre à l'édifice en chantier.

Je voudrais également et surtout exprimer toute ma reconnaissance aux membres du comité ad'hoc que j'ai mis sur pied à ma prise charge à la tête de la Cour suprême et dont la mission a été de procéder à l'évaluation du chemin parcouru avec le dialogue judiciaire Cour suprême – juridiction du fond, aux fins d'en dégager les forces et les faiblesses pour les réajustements qui seraient jugés nécessaires.

C'est justement la mise en œuvre de l'une des recommandations de ce comité présidé par le **Président Innocent Sourou AVOGNON**, que je voudrais remercier une nouvelle fois, qui nous a permis de nous retrouver à cette édition avec l'ensemble des composantes de la compagnie judiciaire.

- **Monsieur le Ministre ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**

Pendant trois jours, nous échangerons à bâtons rompus sur des thématiques de préoccupation quotidienne majeure pour nos offices respectifs.

Je voudrais nous souhaiter des débats francs, directs, sans tabou, ni faux fuyant mais dans une démarche de convivialité, de courtoisie confraternelle et républicaine.

Je sollicite d'ores et déjà la participation active de tous à ces débats et échanges qui devront être de qualité et marqués du sceau de la richesse et de la fécondité.

L'enjeu est de nous armer, de nous outiller mutuellement aux fins de renforcer nos capacités d'intervention dans l'accomplissement de nos missions respectives.

Je sais pouvoir compter sur vous tous, Magistrats, Avocats, Huissiers, Notaires, Commissaires-priseurs, Greffiers, ici présents, pour faire de cette rencontre un franc succès.

- **Mesdames et Messieurs ;**

Je ne saurais mettre un terme à mes propos sans exprimer ma gratitude à tous les collègues qui ont accepté d'introduire nos échanges par des exposés qu'ils ont préparés, qu'ils soient de la Cour suprême ou des juridictions du fond et des ordres professionnels, ici présents.

Je reste persuadé que vos différentes interventions, chers collègues communicateurs, donneront lieu à des discussions nourries qui nous édifieront sur bien d'exigences de nos missions et qui nous feront repartir de Dassa avec la conviction et la satisfaction d'avoir fait œuvre utile et d'avoir posé un pas de plus dans le renforcement et l'amélioration tant quantitative que qualitative du service public de la justice dans notre pays.

C'est sur cette note d'espoir et d'espérance qu'en réitérant à tous,mes sincères remerciements, je déclare ouverts les travaux de la 9^{ème} édition de la rencontre Cour suprême – juridiction du fond.

Puisse les collines de Dassa inspirer nostravaux !

Vive la justice béninoise !

Je vous remercie !

Victor Dassi ADOSSOU